



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2023**  
**REUNIONE DI I 30 È 31 DI MARZU DI U 2023**  
**1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2023**  
**REUNION DES 30 ET 31 MARS 2023**

**N° 2023/O1/027**

**Question orale déposée par Jean-Christophe ANGELINI  
Au nom du groupe « Avanzemu »**

**OBJET : SITUATION ACTUELLE ET ATTENTATS VISANT DES  
INSTITUTIONS LOCALES**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

La Corse de mars 2023 connaît une situation particulièrement pesante. De nouveau, en l'espace de quelques jours à peine, des familles meurtries par un assassinat, des entreprises visées par des attentats, des bâtiments communaux touchés par des incendies criminels...

Ce contexte interpelle et inquiète tout un peuple, d'autant plus lorsqu'elle touche à ce qui est le plus sacré, la vie humaine.

Sans présumer des conclusions, notamment de celles des travaux engagés contre les dérives mafieuses, nous restons persuadés d'un sursaut rapide et salutaire de notre société. Ce matin, nous voudrions néanmoins insister sur les actions ayant visé e Case cumune. D'Àfà à Appiettu, dont nous sommes solidaires, grandissent désormais l'incompréhension et un réel sentiment d'injustice.

Sanctuaires de la démocratie locale, outils de service public et d'accueil des populations, souvent les plus exposées et les plus fragiles, elles ne sauraient devenir de la sorte, des cibles méthodiques et répétées.

Même aux heures les plus sombres de notre histoire récente, les mairies ont toujours été préservées, sauf en de très rares, et bien malheureuses, occasions.

Déjà, les élus de nombreuses communes se manifestent, et expriment légitimement leurs inquiétudes auprès de notre peuple et de leurs collègues d'autres collectivités, dont la nôtre.

Nous nous devons donc de réagir, parce que les maires ne peuvent plus être mis en cause au quotidien, alors même qu'ils s'engagent sans compter au profit de leurs populations et territoires.

Nous nous devons aussi d'en parler ici parce que les maires ne sont pas coupables d'agir et de rechercher des solutions, en matière d'urbanisme, de social, d'aménagement et d'action publique en général.

Non, les maires ne sont pas responsables de tous les maux mais bien au contraire, en première ligne, dès lors qu'il s'agit de défendre des projets structurants et en toutes circonstances, l'intérêt général.

Les caricatures, les rumeurs, les attaques personnelles et infondées qui trop souvent les affectent font aussi le lit de ces violences.

Aussi importe-t-il que notre réaction soit claire, massive et résolue.

Ma question sera donc simple, Monsieur le Président : quelle attitude nous proposez-vous pour exprimer aujourd'hui notre réprobation et naturellement, notre soutien aux communes visées et aux maires ?